

**CONSTRUIRE AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE**

**SSE** **GENÈVE**  
SOCIÉTÉ SUISSE  
DES ENTREPRENEURS



“

A l'écoute et au service de nos membres, pour porter et promouvoir les valeurs de la construction à Genève.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Association patronale fondée en 1903, la SSE Genève regroupe les entreprises du Secteur principal de la construction, dit « Gros œuvre », ainsi que de différentes branches apparentées dont notamment, les carreleurs, les étancheurs, les échafaudeurs et les vidangeurs.

Forts de nos 110 membres, nous sommes fiers de représenter 90 % des effectifs de la branche, soit près de 6000 emplois.

La SSE Genève est le plus important groupement représenté à la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB).



Des métiers  
authentiques,  
inspirants.

## NOS MISSIONS

Fédérer et défendre les intérêts du secteur de la construction à Genève.

Promouvoir nos entreprises, nos métiers et les hommes qui les exercent.

Faire des métiers de la construction à Genève, un symbole de confiance, d'éthique, de qualité, de professionnalisme et de fierté.

Soutenir, accompagner et guider les membres dans leur développement économique et social.

Entretenir un dialogue constructif avec les syndicats et les autorités cantonales.

Assurer la transmission des savoirs et former la relève professionnelle, via l'Institut de Formation de la Construction (IFC).



[www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch)



Façonnons ensemble  
une construction éthique,  
innovante et durable.

## POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

**Expertise :** vous bénéficiez de conseils généraux et personnalisés dans les domaines juridique, technique, des ressources humaines (CCT), de la santé et sécurité au travail, de la formation professionnelle et du développement durable.

**Réseau :** vous participez aux nombreux événements et formations réservés à nos membres.

**Charte d'éthique :** vous pouvez obtenir notre charte d'éthique, label de qualité et de fiabilité reconnu depuis 1999 par l'État de Genève et les différents maîtres d'ouvrage publics. Renouvelée trimestriellement, la charte atteste l'acquittement de toutes les cotisations sociales du secteur.

**Charte développement durable :** vous pouvez vous engager à respecter les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans la construction grâce à notre charte reconnue depuis 2015 par l'État de Genève.



L'esprit d'équipe  
caractérise notre histoire.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Votre entreprise est :

- Inscrite au registre du commerce.
- Affiliée à la Caisse de Compensation du Bâtiment (CCB).
- Active dans le secteur principal de la construction ou dans des branches apparentées.

**Alors rejoignez-nous!**

En parlant d'une seule voix, nous renforçons notre position d'acteur-leader de la construction à Genève.



Se former, s'informer,  
développer son réseau.

## LOCATION DE SALLES

La SSE Genève dispose de deux salles de réunion spacieuses équipées des dernières technologies audiovisuelles. Leur capacité d'accueil peut aller, selon la configuration choisie, jusqu'à 150 personnes.

Idéales pour vos cours, formations, séminaires, webinaires, réunions, nos salles sont situées au 5<sup>e</sup> étage de la Rue de Malatrex 14, à 3 minutes à pied de la Gare Cornavin et à proximité de nombreux parkings.

Les membres de la SSE Genève bénéficient d'un tarif de location préférentiel. Les salles sont également disponibles à la location pour des tiers.

**POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS !**

**SSE Genève**

Rue de Malatrex 14  
1201 Genève  
T 022 949 18 18

[www.sse-ge.ch](http://www.sse-ge.ch)

